

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

UN VENT D’AIR NEUF DANS 22 ÉCOLES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVÉRAINE

Nicolet, le 27 octobre 2016 – La présidente de la Commission scolaire de la Rivéraine, Marjolaine Arsenault et la directrice générale Johane Croteau, ont annoncé la réalisation d’un projet d’efficacité énergétique dans 22 écoles. En procédant à la modernisation de ses bâtiments, la commission scolaire générera d’importantes économies d’énergie et réduira significativement ses émissions de gaz à effet de serre.

« L’amélioration de l’efficacité énergétique de nos bâtiments, le maintien du confort de nos élèves et de nos employés ainsi que la protection de l’environnement font partie de nos priorités » a déclaré Marjolaine Arsenault, Présidente de la Commission scolaire. « Nous investissons 8,3 millions de \$ pour réaliser ce projet d’efficacité énergétique et nous avons bénéficié d’appuis financiers conséquents de l’ordre de 2 millions de \$ de la part du Ministère de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur, d’Hydro-Québec et de Gaz Métro. Les travaux sont en cours et ils se poursuivront jusqu’à la rentrée 2017 ».

« La facture d’énergie annuelle pour l’ensemble des bâtiments de la Commission scolaire s’élève à 1,5 million de \$, l’électricité représente notamment 74% de nos dépenses. En améliorant le rendement énergétique de 22 écoles, nous sauverons plus de 520 000 \$ chaque année », a ajouté Marjolaine Arsenault.

L’implantation de 130 mesures réduira les dépenses énergétiques de 36 %. Le projet agit à deux niveaux, il augmente d’une part la performance des équipements et optimise d’autre part les flux et les ressources énergétiques. « La proposition d’Énergère reposait sur l’équilibre optimal entre l’inclusion d’un nombre maximum de mesures, la maximisation de la valeur économique du projet et l’élaboration de solutions qui répondent aux principes de développement durable », a mentionné Jean-Philippe Hardy, Directeur de l’ingénierie chez Énergère. L’entreprise Énergère a ainsi obtenu le mandat de concevoir, réaliser et suivre les performances énergétiques du projet pour les 15 prochaines années. Selon son modèle d’affaires, la firme garantit l’ensemble des coûts ainsi que les économies d’énergie déterminées lors de l’étude détaillée.

Le projet comprend notamment la modernisation des chaufferies et l’implantation de systèmes de chauffage utilisant de l’énergie renouvelable tels que le thermopompage et l’aérothermie. Cette technologie consiste à récupérer de l’énergie dans l’air ambiant, a indiqué Simon Fournier, Directeur de projet chez Énergère. « De plus, en remplaçant les équipements vétustes, on assure un niveau de fiabilité plus élevé ».

Par ailleurs, l’équipe de programmeurs spécialisés en automatisation d’Énergère étendra et renforcera le contrôle des systèmes mécaniques. Cette intervention permettra pour chaque site un meilleur diagnostic en cas de déficiences, une gestion à distance des équipements ainsi qu’une amélioration du confort des occupants.

La Commission scolaire modernisera également l'éclairage intérieur et extérieur de ses 22 bâtiments en convertissant 14 000 luminaires au DEL. « Connue pour son efficacité énergétique, cette nouvelle technologie d'éclairage offre des conditions lumineuses supérieures », a ajouté Simon Fournier.

« Nous économiserons plus de 2 millions de kilowattheure chaque année, ce qui équivaut à alimenter 100 maisons ! De plus, nous réduirons nos émissions de gaz à effet de serre de 59 %. Notre rôle environnemental sur la scène régionale nous tient particulièrement à cœur et je souligne fièrement l'engagement et le travail de notre équipe des ressources matérielles sous la supervision de Michel Verreault » a indiqué Marjolaine Arsenault.

Le projet inclut également un programme de formation du personnel technique ainsi qu'une campagne de communication. « Nous prévoyons une sensibilisation progressive en trois étapes : en informant les gestionnaires, en impliquant les professeurs et les employés, puis en mobilisant les élèves autour de l'efficacité énergétique », a précisé Simon Fournier. Une prise de conscience individuelle devient progressivement collective lorsqu'on est bien informé. La campagne démarrera cet hiver, conclut-il.

Les 22 bâtiments touchés par le projet sont :

17 écoles primaires : Marie-Sophie, La Nacelle, Vincent-Lemire, Paradis, Curé-Brassard, Maurault, Notre-Dame-de-l'Assomption, Beauséjour, Despins, Jean XXIII, Le Rucher, Harfang-des-Neiges, Des Arbrisseaux, Marquis, Explorami, Le Phare, Terre-des-Jeunes.

3 écoles secondaires : Jean-Nicolet, La Découverte, Les Seigneuries.

2 centres de formation professionnelle : Centre Nicolet, Centre St-Laurent.

- 33 -

Source :

Pascal Blondin
Secrétaire général et directeur du service du transport
Commission scolaire de la Rivéraine
819 293-5821 poste 4506
blondinp@csriveraine.qc.ca

Laetitia Jouanlau
Directrice Communication-marketing
Énergère
jouanlau@energere.com
514 848-9199 poste 258